

RESTAURATION DU TEMPLE DE LA FUSTERIE

RECHERCHE DE FONDS





INTRODUCTION

Le temple de la Fusterie, ou « Temple Neuf » comme on l'appelait au XVIII^e siècle, revêt une importance symbolique majeure pour les Genevois. Il occupe une place particulière dans l'histoire architecturale de Genève. Premier temple construit comme tel dans la cité, il a conservé au fil des siècles son aspect général d'origine.

Il a aussi subi des interventions qui ont altéré ses dispositions intérieures, puis un changement d'affectation – d'église paroissiale de la basse ville à l'Espace Fusterie d'aujourd'hui – qui exige désormais des adaptations, enfin une dégradation due à la fois au changement des conditions physiques de ses fondations, aux effets de la rénovation lourde subie il y a cinquante ans environ et à l'usure du temps.

Aujourd'hui, le bâtiment se trouve dans un état de profonde altération, ce qui nécessite de toute urgence une reprise en sous-œuvre sous les fondations tout en ménageant ces dernières afin de ne pas les altérer d'avantage. Ainsi qu'une adaptation de l'édifice conformément aux réglementations de sécurité et en adéquation avec les principes de préservation du patrimoine.

C'est en partant de ce constat qu'un projet architectural a été conçu, en vue d'une restauration respectueuse combinée à un agrandissement des locaux en sous-sol, ainsi qu'une transformation des infrastructures techniques qui, redonneront vie à l'édifice et l'adapteront à son nouvel usage, à la fois culturel et cultuel.



UN BÂTIMENT EN SURSIS

La proximité du lac fait de ce lieu, l'ancien port au bois (fustes), comblé au XVI^e siècle, un site saisissant mais malheureusement fragile. Le sol, composé majoritairement de couches de limon du Léman, surmontées de remblais, est instable. Le bâtiment reposait à l'origine sur des radiers en bois immergés dans la nappe phréatique. Au XX^e siècle, les interventions urbaines à ses alentours, accompagnées d'importants travaux de drainage et d'écoulement, ont eu pour conséquence la baisse du niveau de la nappe. Les radiers, désormais émergés, ont pourri jusqu'à leur totale disparition.

Faisant face à des tassements différentiels de terrain importants, privé de 50% de l'assise de ses fondations, le temple se détériore rapidement.

De très nombreuses fissures sont déjà apparentes. Ces dernières décennies, le temple s'est enfoncé de plusieurs centimètres dans le terrain, si bien qu'on mesure au sol des différences d'altitude de 25 cm entre un point et un autre !

Par ailleurs, les peintures synthétiques et acryliques utilisées lors de la rénovation de 1975 étaient trop peu « perméables » pour être apposées sur de la molasse. En conséquence, toutes les surfaces peintes sont aujourd'hui totalement écaillées.

Les analyses ont également permis de mettre en évidence la présence d'amiante dans la colle des carrelages et certains mastics de fenêtres, ainsi qu'une forte teneur en plomb dans les revêtements peints à l'émail. Ces matériaux nécessitent un assainissement.

Monument historique d'importance nationale, classé sur le plan cantonal, ce fleuron de l'architecture protestante des pays francophones appelle impérativement une réhabilitation urgente, dans le respect de son visage unique d'édifice religieux du début du XVIII^e siècle.





HISTORIQUE

En révoquant l'Edit de Nantes le 18 octobre 1685, Louis XIV provoqua l'exode de près de 200'000 protestants français. Quelque 2000 furent reçus comme habitants à Genève, ce qui amena le Consistoire à décider de construire un nouveau temple.

Le prestigieux temple de Charenton, bâti en 1607 hors-les-murs à l'usage des Huguenots de Paris, fit partie des 3000 temples rasés à cette époque en France. L'événement fit grand bruit. Son plan rectangulaire inspira celui de la Fusterie.

Edifié de 1713 à 1715 au centre de la place de la Fusterie, le « Temple Neuf » vint compléter les lieux de culte paroissiaux jusqu'ici aménagés dans des églises converties, soit la cathédrale Saint-Pierre, l'église Sainte-Marie-Madeleine et l'église Saint-Gervais. Son architecte, Jean Vennes, originaire de Nîmes, était un réfugié huguenot.

Le financement fut assuré par la Seigneurie de Genève, par la mise en vente et la location des places sur les bancs et par le legs du puissant banquier Jean-Antoine Lullin, décédé en 1708.

Au cours du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, un nouveau rapport d'échelle s'établit entre le temple et son environnement bâti, rénové, surélevé. En plein quartier marchand, les services en semaine étaient régulièrement perturbés par le bruit de la rue et de la place. L'entretien du bâtiment fut parfois négligé. Deux campagnes de rénovation eurent toutefois lieu, en 1859 et en 1910. Cette dernière fut assez invasive: elle avança la chaire de quelques mètres pour créer dans la partie arrière du temple une « maison de paroisse », avec salle, sacristie et loge de concierge. Dans les années 1960, on identifia les problèmes de stabilité de l'édifice. L'architecte Ernest Martin proposa alors de bâtir un sous-sol dont il mena l'étude. Mais son projet fut jugé trop onéreux. Une rénovation moins ambitieuse fut confiée à Francis Schenk, collaborateur de l'entreprise générale Gini. Celui-ci intervint essentiellement sur l'enveloppe du temple, mais fit aussi disparaître la plupart des bancs et remplacer le plancher par un dallage en béton. En 2004, la paroisse regroupée de Saint-Pierre-Fusterie rendit l'usage du temple à l'Eglise protestante. La vieille paroisse des Rues-Basses avait vécu. L'expérience actuelle de l'Espace Fusterie, ouvert en avril 2008, en découle.



L'Espace Fusterie

Autrefois très fréquenté par les Genevois, le « Temple Neuf » a perdu à la fin du XX^e siècle de son importance religieuse. Malmené par des rénovations lourdes, il a été délaissé par les paroissiens, dans un quartier où les logements ont été progressivement remplacés par des bureaux et des commerces.

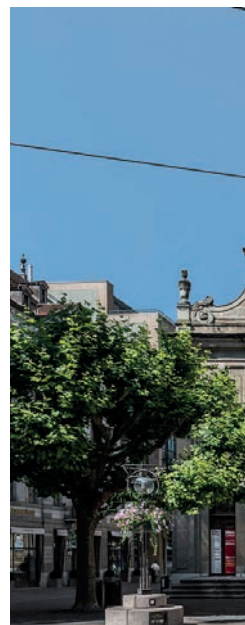
C'est dans ce contexte qu'en avril 2008 le temple a été rendu à nouvel usage de l'Espace Fusterie. Ce projet innovant a été voulu par l'Eglise protestante de Genève (EPG), propriétaire du temple, comme un lieu-charnière au carrefour des préoccupations de la population et des personnes travaillant dans l'hyper-centre urbain, mêlant spiritualité, culture et actualité. On vient à l'Espace Fusterie pour des moments de silence et de prière, pour des rencontres, mais aussi pour des concerts, des conférences, des débats publics, du théâtre etc. Le succès est constant et grandissant, mais les besoins d'adaptation et de mise en conformité technique des locaux et espaces dévolus à ces activités le sont aussi.

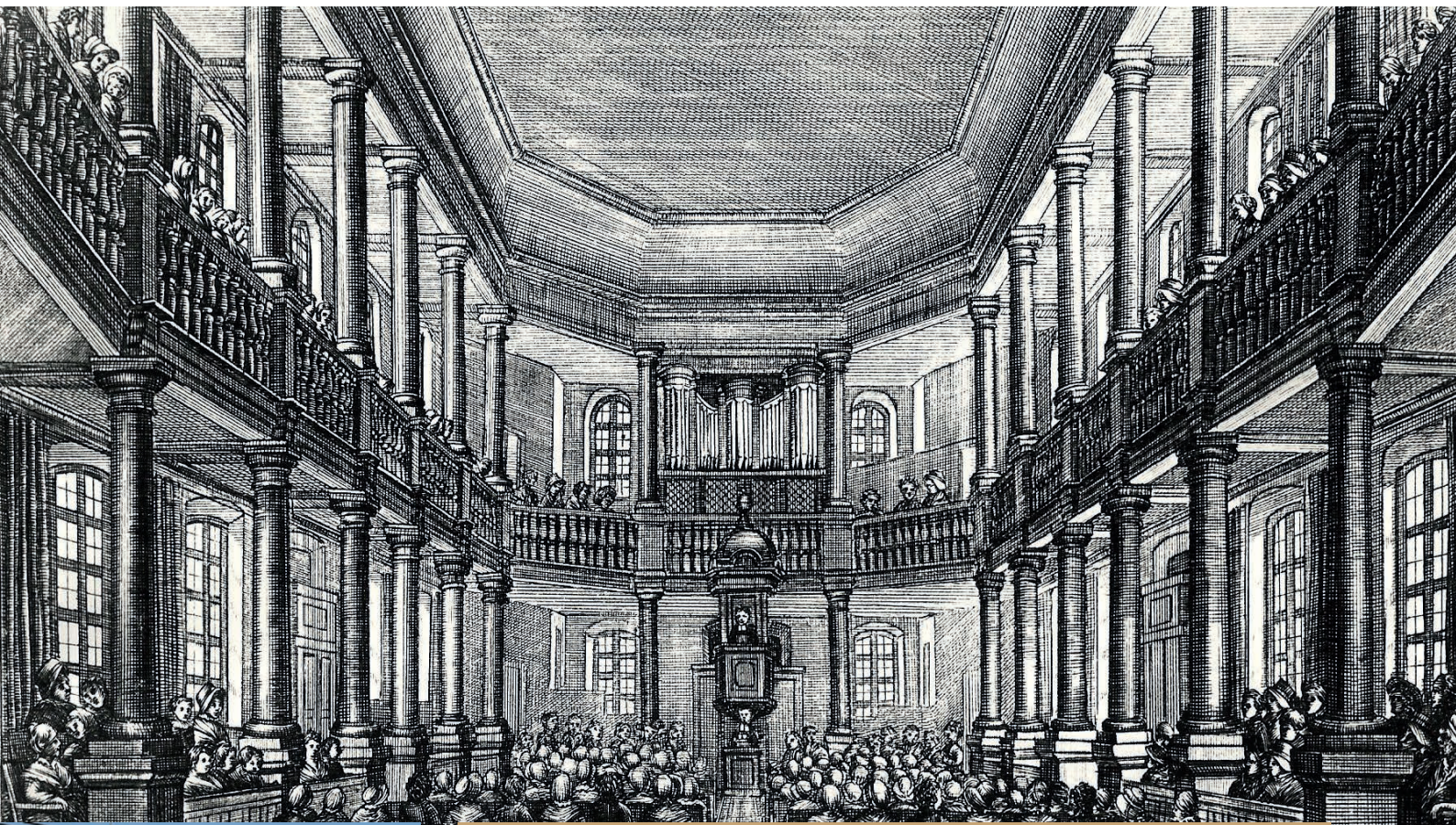
L'Espace Fusterie est un lieu d'Eglise dont les activités et le fonctionnement sont assumés par une équipe pastorale et par divers professionnels de l'accueil et de la maintenance des lieux.

Son budget de fonctionnement provient du budget général de l'EPG. L'Espace Fusterie bénéficie depuis 2011 de l'appui d'un comité de soutien, structure permanente bénévole au service de l'équipe, et de l'intérêt de l'Association des ami-e-s de l'Espace Fusterie, créée en octobre 2015.

RAPPEL DE LA CHRONOLOGIE

1701	Le Consistoire exprime le souhait d'un nouvel édifice à l'usage du culte.
6 octobre 1713	Début de la construction.
30 août 1715	Achèvement de la construction.
1763	Installation du premier orgue par Samson Scherrer.
1807	Les colonnes et leurs socles sont peints en trompe-l'œil de faux marbre. Obturation des fenêtres du rez-de-chaussée.
1828	Réparation du clocher.
1834	Nouvel orgue construit par Silvestre Walpen.
1847	La gestion des temples est confiée à la Ville de Genève.
1856-1860	Restauration du temple. Construction d'un tambour de porte extérieur au nord et mise en place des abat-sons au clocher.
1907	Séparation de l'Eglise et de l'Etat à Genève.
1910	Rénovation et transformation du temple, par A. Leclerc et Ch. A. Gambini. Construction d'une salle de paroisse et sacristie. Déplacement de la chaire de 3,60 m.
1966	Dégradation très avancée des façades. L'architecte E. Martin sera chargé de l'étude pour la restauration du temple.
1975	Rénovation par Francis Schenk.
1977	Nouvel orgue par Pascal Quoirin.
avril 2008	Ouverture de l'Espace Fusterie dans sa forme actuelle.
2012	Études préliminaires et projet par l'architecte Christian Foehr, Féroé architectes SA.
octobre 2017	Dépôt de la requête définitive en autorisation de construire.
2018	Retour des préavis des Commissions cantonale et fédérale des monuments, de la nature, et des sites (CMNS & CFMNS).
2018-2019	Modification de la requête par l'élaboration d'un projet plus soucieux des préoccupations environnementales et écologiques, favorisant les économies d'énergie et contribuant à diminuer l'empreinte carbone. Remaniement du projet de sous-sol avec une configuration plus en adéquation avec la qualité architecturale et matérielle de l'édifice.
2019	Dépôt de la requête complémentaire. Autorisation délivrée en octobre 2019.
2020	Phase préparatoire à l'exécution et appels d'offres.
2021	Démontage de l'orgue, protections et installations de chantier
2022	Début des travaux de confortation des fondations, pose de micropieux, reprise en sous-oeuvre, agrandissement du sous-sol. Restauration de la nef et transformation des installations techniques.
2023	Restauration des façades. Révision de la charpente et de la couverture.
2025	Achèvement des travaux et inauguration.





Description architecturale

Le temple, en maçonnerie de molasse sur un soubassement de roche, forme un rectangle de 31,25 x 18,50 m. Il se distingue à l'extérieur par sa façade principale, avec son clocheton en bois, recouvert d'un bardage métallique, et son horloge, placée au centre d'un fronton cintré aux armes de la République, qui s'infléchit en volutes baroques. On accède à l'intérieur par six portes, trois devant et une sur chacune des faces. L'espace du culte – bien dégagé, avec, dans l'axe central, sa haute chaire en bois d'origine et son orgue (plusieurs fois renouvelé dans son buffet de 1834) – compte deux niveaux de 16 colonnes toscanes en bois sur de hauts socles en roche, soutenant une large galerie périphérique à balustres en bois tourné et reprenant les charges de la toiture, des combles et du clocher. Les quatre angles étaient occupés à l'origine par des escaliers séparés de la nef par des parois à 45° créant l'effet d'un octogone (2 seuls subsistent côté façade principale). L'éclairage est abondant : 18 baies voûtées en arc surbaissé au rez-de-chaussée, 24 baies en plein centre à l'étage. Le plafond est établi sur une vaste corniche de 3,2 m de hauteur, qui le rattache à la puissante architrave de la colonnade. La chaire est placée dans l'axe de la salle, face à l'entrée principale.

UN PROJET DE RESTAURATION RESPECTUEUX DE L'ÉDIFICE

Confortation des fondations

Un rapport géotechnique établi par GADZ, en 2016, a révélé la piètre qualité du sol constitué de limons lacustres. Des nivellements de précision réalisés en 1989 et en 2017, ont permis de juger d'importants tassements différentiels de l'ordre de 24 millimètres, et des différences d'altitudes d'une extrémité à l'autre du bâtiment de 14 à 24 centimètres. Ces études révélant l'état des fondations et les tassements différentiels ont incité le géotechnicien, conjointement avec l'ingénieur civil, à envisager d'entreprendre une reprise en sous-oeuvre de l'ensemble de l'édifice, par la mise en place de 132 micro-pieux s'appuyant sur une strate limoneuse préconsolidée à 12 mètres de profondeur.

Adaptation des locaux et des accès

Afin de permettre la reprise en sous-oeuvre des 16 colonnes et d'atteindre les fondations de l'ensemble des murs, le projet implique d'excaver toute la surface du temple. Ainsi, ce projet propose de combiner cette excavation complète avec un agrandissement du sous-sol pour y aménager de nouveaux espaces. Cet agencement permettra de développer la polyvalence du lieu en créant une grande salle multi-usages, des loges, des vestiaires, des toilettes et des douches, ainsi que des espaces de stockage. Côté Rhône, une rampe permettra l'accès aux personnes à mobilité réduite. Un ascenseur leur offrira la possibilité d'accéder à tous les locaux aux différents niveaux. Dans la nef, un monte-charge intégré dans le sol contribuera à la polyvalence du lieu en offrant un accès direct au dépôt situé au sous-sol. Les espaces de distribution et les locaux seront mis aux normes de sécurité feu.

Restauration et adaptation visant une architecture passive et durable

Installations techniques

Le projet consiste à la reprise complète des installations techniques (chauffage, ventilation et sanitaire) selon un concept énergétique adapté à l'exploitation future du bâtiment et soucieux de la préservation de l'environnement, par le biais de la mise en place de sondes géothermiques et d'une pompe à chaleur.

Optimisation de l'enveloppe thermique

L'amélioration du coefficient thermique des différentes surfaces de l'enveloppe sera obtenu par la mise en oeuvre d'une isolation en verre cellulaire recyclé sous le radier du nouveau sous-sol, la pose d'isolation en laine de lin dans les combles, et l'installation de doubles-fenêtres intérieures.

Matériaux renouvelables

Ce projet de sous-sol, développé conjointement avec les ingénieurs propose un plancher dans la nef 100% en bois massif, en lieu et place de la dalle béton existante. Les éléments de partitions au sous-sol et le mur derrière la chaire sont projetés



en parpaings de terre crue confectionnés en Suisse Romande. Ces matériaux naturels participeront de la qualité de l'air par leur capacité à absorber et restituer l'humidité. Ce concept permettrait d'améliorer les conditions hygrométriques et thermiques, ce qui est particulièrement favorable pour l'orgue et les utilisateurs. Le recours à ces matériaux renouvelables consiste à déployer des éléments en phase avec la matérialité de l'édifice, tout en réduisant l'apport d'humidité qui pourrait être consécutif aux travaux. Il s'agit d'offrir un environnement sain avec des matériaux écologiques.

Ambition écologique

Conjugués ensemble et utilisés de façon judicieuse, ces installations techniques, l'optimisation de l'enveloppe, et la mise en oeuvre de matériaux renouvelables, permettront de tendre vers une architecture passive. Ces différentes interventions favoriseront les économies d'énergie, contribueront à diminuer l'empreinte carbone et à réduire les frais d'exploitation de l'ordre de 50%.

Restauration intérieure

Le projet permettrait de supprimer les interventions de la rénovation de 1976, laquelle a altéré la qualité architecturale. En outre, il offre la possibilité de valoriser cette exceptionnelle architecture du début du XVIII siècle, avec une action de sauvegarde préventive et la restauration de la substance historique dans les meilleures règles de l'art.

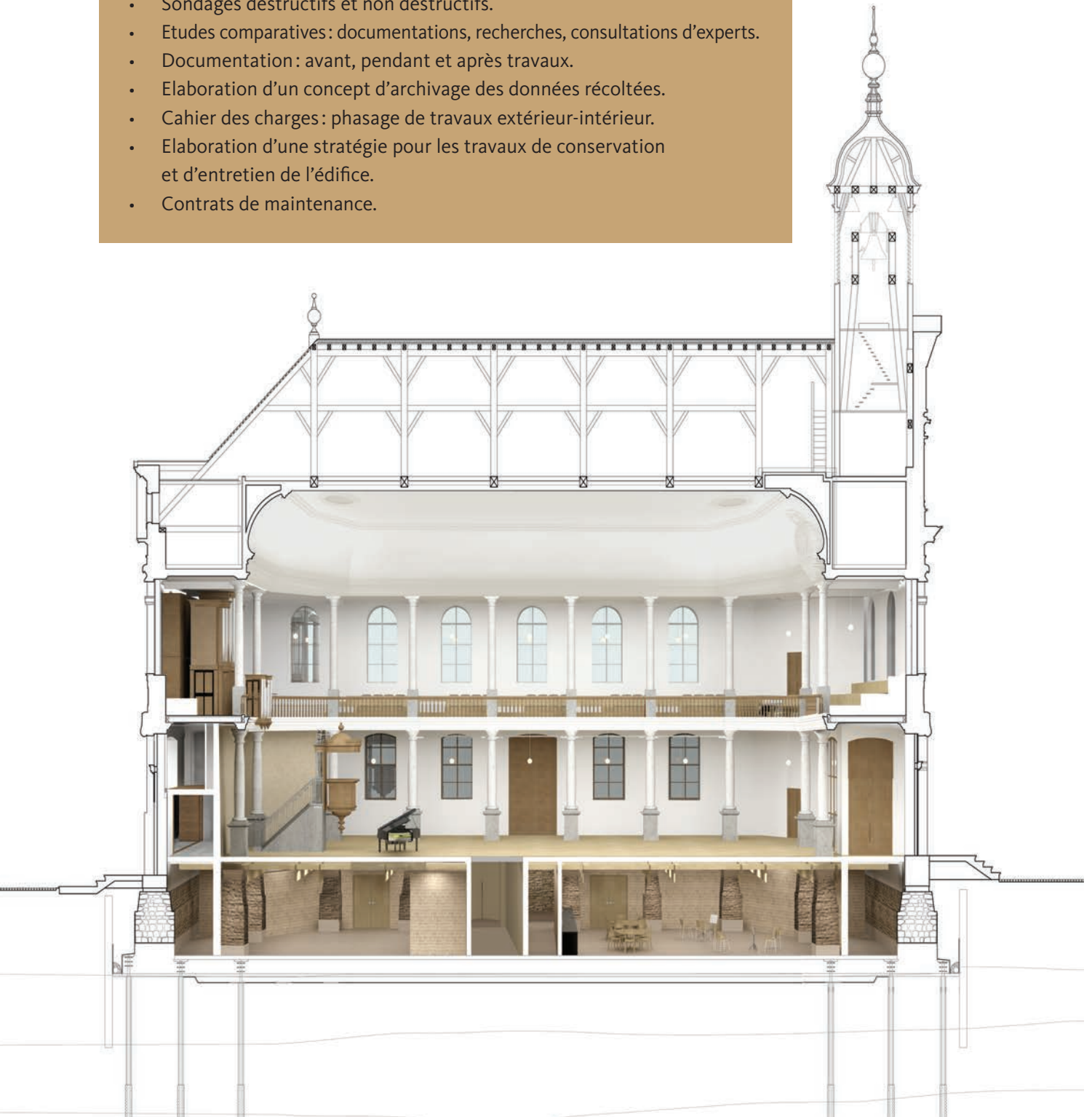
Restauration extérieure

L'enveloppe extérieure sera restaurée avec un important travail de ravalement des façades en molasse du lac. Le projet prévoit également la restauration du clocheton et sa toiture à l'impériale, l'entretien de la charpente et de la couverture, la restauration de l'horloge monumentale et des menuiseries extérieures.



Méthode

- Analyse historique: archéologie du bâti, examen d'archives, datation.
- Photogrammétrie: laserométrie, relevés, numérisations, plans.
- Prises de vue.
- Analyse de l'état physique du bâti sous l'angle statique.
- Analyse thermodynamique du bâtiment.
- Dendrochronologie, stratigraphie, analyses pétro-physiques.
- Sondages destructifs et non destructifs.
- Etudes comparatives: documentations, recherches, consultations d'experts.
- Documentation: avant, pendant et après travaux.
- Elaboration d'un concept d'archivage des données récoltées.
- Cahier des charges: phasage de travaux extérieur-intérieur.
- Elaboration d'une stratégie pour les travaux de conservation et d'entretien de l'édifice.
- Contrats de maintenance.



COMMISSIONS ET MANDATAIRES

Maître de l'ouvrage

Fondation pour la conservation des temples genevois (construits avant 1907).
BANQUE CANTONALE DE GENEVE (BCGe) n° 5051.40.24
IBAN: CH7200788000050514024
Rubrique: Restauration Fusterie

Comité de pilotage

Alexandre Agad (pdt), Eléonore Gonnet, Thomas Madoery,
Cindy Dulac-Lehmann, Babina Chaillot Calame.

Comité d'action pour la recherche de fonds

Patrice Plojoux (pdt), Alexandre Agad, Alexandra Deruaz, Erica Deuber-Ziegler,
Pascal de Felice, Pierre Flückiger, Henri Maudet, William Mc Comish,
Projet soutenu par feu M. Guy Olivier Segond, ancien vice-président.

Représentant du maître de l'ouvrage

Créateurs immobiliers SA – Stéphanie Castella, ingénieur

Architecte

Féroé Architectes SA – Christian Foehr, architecte EAUG SIA

Mandataires spécialisés

AAB SA – Atelier Acoustique du bâtiment (phase études)
ARCHISECU SARL – Ingénieur sécurité
CHUARD - SORANE - BETELEC Ing. conseils, physiciens, CVSE (phase travaux)
DECIBEL ACOUSTIQUE SA – Spécialiste acousticien (phase travaux)
DOVRE & FALLINGER SARL – Experts en matières dangereuses
ENERGESTION SA – Ingénieurs-conseils SIA CVS (phase études)
GADZ SA – Géotechnique et environnement – Géothermie
HKD GEOMATIQUE SA – Ingénieurs géomètres officiels et géomaticiens
INGENI SA Genève – Ingénieur civil
LRD SARL – Laboratoire Romand de Dendochronologie
SINOPIE SARL – Investigation conservatoire restauration d'art
Crédit photographique – Olivier Chamard
Images de synthèse – Philippe Cointault
Concept communication installations de chantier – Jean Stern

Déontologie de la restauration - conservation

Le projet est prévu dans le strict respect des diverses chartes en matière de conservation du patrimoine, dont la Charte de Venise de 1964. L'objectif visé est la conservation maximale de la substance historique et prioritairement originelle. Les interventions seront effectuées avec clarté, lisibilité et/ou réversibilité.

FINANCEMENT

Coût estimatif des travaux – TTC

15'500'000.–

Aides financières et dons

Fondation privée	5'800'000.–
Loterie romande	4'870'000.–
UBS	50'000.–
Particuliers	651'940.–

11'371'940.–

Subventions publiques

Confédération (escompté)	965'000.–
État de Genève	1'200'000.–
Ville de Genève (escompté)	965'000.–

3'130'000.–

Solde à rechercher

CHF 998'060.–



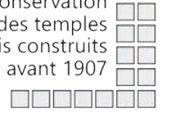
juin 2021





Eglise
protestante
de Genève

Fondation
pour la conservation
des temples
genevois construits
avant 1907



18 Place de la Fusterie - 1204 Genève
Fondation pour la conservation des temples genevois
www.temples1907.ch



**TEMPLE DE
LA FUSTERIE**
RESTAURATION 2021-2025